L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 28 NOVEMBRE.

Spectacles. Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE DE BIDWELL.

AVIS SPECIAL.

Une semaine commençant DIMANCHE, 30 Nov. Matinées Jeudi et Samedi.

Engagement du Tragédien,

THOS. W. KEENE,

Secondé par une Forte Troupe Dramatique sous la direction de M. W. R. HAYDEN.

Répertoire:

Dimanche et Samedi Soirs—RICHARD III.
Lundi RICHELIEU.
Mardi—OTHELLO.
Mercredi—HAMLET.
Jeudi en Matinée—LADY OF LYONS.
Jeudi Soir—FOOL'S REVENGE.
Vendredi Soir—MACBETH.
Samedi en Matinée—ROMEO ET JULIETTE.

Prix populaires. Les sièges sont maintenant en vente au contrôle.

28 nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE

Lundi 24 novembre.

Matinées Mercredi et Vendredi—Première représentation ici par le

Madison Square Theatre Co.

De son grand succès

MAY BLOSSOM,

The Fisherman's Daughter.

Qui sera donné avec le personnel habituel, les mêmes décors, même musique.

Dimanche, 30 nov—M. NEIL BURGESS dans sa comédie à succès, Vim Or a Visit to Duffy Farm. 22nov—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL

Une Semaine Seulement. Commençant Dimanche, 23 Nov. MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.

Le plus grand et réel mélodrame THE ROMANY RYE.

Comprenant la plus grande troupe dramatique. Deux wagons de décors. Les vrais originaux suivants: Craigsment by Moonlight. Little Queer Street, London. The Wreck of the Saratoga. Hampton Race Course. Gypsy Encampment. London by Sunrise. Un drame peignant l'Amour, la Haine, la Jalousie, la Peur, le Remords et la Revanche.

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA.

Au coin des rues Bourbon et Orléans,

Quatrième et dernière semaine de l'engagement

—DE—

MISS. ZOE GAYTON,

Et de son coursier arabe, GYPSEY, si merveilleusement dressé, dans le grand drame militaire en trois actes.

"The French Spy"

Représenté dans toute sa splendeur artistique, avec costumes authentiques, décors, etc., suivi de

Grandes Manœuvres Militaires.

LE TOUT POUR 10 SOUS.

25nov—

Un Grand Bal annuel Paré et Masqué

Sera donné par

L'Association de Bienfaisance des Jeunes Fils de la Lune.

LE SAMEDI 29 NOVEMBRE.

Au Washington Artillery Hall.

Comité d'Arrangements.

V. MOLL, Chairman.

J. J. WEINFURTER, Ex-Officio Chairman.

A. Hymel, D. Cabeza,
Chs. Lassère, P. A. Marchand,
F. Durapau, Jno. Sbisa.

Un joli collier et médaillon sera donné à la dame qui vendra le plus grand nombre de billets—chaque dame entrant dans la salle obtiendra une chance donnant droit à une bague en diamant.

Le prix est exposé au magasin de M. J. J. Weinfurter, coin Conti et Passage de la Bourse.

Les invitations peuvent être obtenues en s'adressant aux magasins ci-dessous:

J. J. Weinfurter, coin Conti et Passage de la Bourse.
C. F. Durel, chez D. H. Holmes, No 155 rue du Canal.
J. L. Sickman, coin Gravier et Remparts.
A. F. Béret, coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
J. H. Mathieu, coin Marais et Esplanade.
J. Banville, No 341 Décatur.

JOHN SBISA, Secrétaire du comité d'arrangements.

20 nov—20 23 27 29.

ENTRÉE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.

—ELLE A LIEU AU—

No 161 RUE DU CANAL.

Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend

UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE CURIOSITÉS DE L'ORIENT,

Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte. Sculptures arabes. Bijouterie turque. Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini;

Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-uns des articles dont les prix ont été réduits:

Essence de rose, 75 cts, ancien prix......$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts, ancien prix......1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix.. 1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts, ancien prix......25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix......25

Tous les autres objets réduits dans la même proportion.

Nous offrons aussi au public 10.000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.

ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTRÉE GRATUITE.

8nov—1m.

ATHENÉE LOUISIANAIS.

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et *les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

POÉSIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes:

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTÈRE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINÉE DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

Positivement Dernières Représentations d'Adieu à la Nouvelle Orléans de

THÉO,

ET LA TROUPE D'OPÉRA FRANÇAISE DE M. MAURICE GRAU.

Mardi, 25 Nov.—FANCHON, ou FRANÇOIS LES BAS BLEUS.—THÉO comme Fanchon.
Mercredi, 26 Nov.—LA TIMBALE D'ARGENT.—THEO comme Molda.
Jeudi (Jour d'Actions de Grâce)—Matinée—FANCHON—THEO comme Fanchon.
Jeudi soir, 27.—GIROFLÉ-GIROFLA—THEO comme Girofla.
Vendredi, 28.—LA PETITE MARIÉE—THEO comme Graziella
Samedi, 29—Matinée d'adieu—BOCCACCIO
Samedi, 29—Soirée d'adieu—LA JOLIE PARFUMEUSE.

Dimanche, 30 Nov.—L'éminent Tragédien, M. THOS. W. KEENE. 23nov—

GRUNEWALD OPERA HOUSE,

Coin Canal et Baronne.

EUGENE ROBINSON......DIRECTEUR

Seconde et positivement dernière semaine.

Ideal Comic Opera Company

Dans le

MERRY WAR.

50 ARTISTES 50

30....Magnifiques Jeunes Filles....30

Dans la Grande Marche des Amazones.

Troupe Remarquable, Grands Chœurs, Costumes Nouveaux, Décors, etc

Opéra Comique pour 50 sous.

Sièges réservés—Parquet 50 cents, Balcon 25 cents.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche. On peut se procurer des Sièges réservés SIX JOURS d'avance au bureau de location.

18 nov—

ROBINSON'S DIME MUSEUM,

Coin des rues Canal et St. Charles.

Tout est nouveau aujourd'hui

IRENE WOODWARD, la dame tatouée.
ROSE LESLIE, pesant 520 livres.
COL COFFEY, pesant 12 livres.

Musique, Electrique et Pendule Apostolique.

Orchestre d'instruments en cuivre de la famille HOON, ainsi que plusieurs autres.

GRAND CHANGEMENT DE PROGRAMME.

Heures des représentations: de 10 a. m. à 10 p. m.

Dix sous pour tous. Dix sous.

27nov—

DIMANCHE SOIR,

30 NOVEMBRE,

S'ouvrira le plus grand cirque qui soit jamais venu à la Nlle Orléans. Il y aura deux magnifiques représentations par jour (genre parisien) l'une à midi, l'autre à 7 h. du soir.

Ménagerie monstre de Sells Bros.,

Comprenant 50 cages d'animaux.

SEUL CIRQUE QUADRUPLE

La tente s'élèvera sur le vieux terrain des Cirques, rue du Canal.

UNE FORTUNE IMMENSE

a été absorbée pour la création de cette

Merveille des Merveilles.

L'air, la terre et l'eau ont été mis à contribution pour composer cet

Ensemble colossal et stupéfiant.

Où sont représentés tous les types de la grande famille humaine—des hommes et des femmes, ainsi que des animaux venant des régions hyperboréennes et des latitudes australes. On y verra des centaines de coursiers rapides! des centaines d'intrépides artistes! des milliers de bêtes féroces! Enfin, une longue suite de choses merveilleuses. Il n'y a pas de mots pour décrire un pareil spectacle. Nul n'aura jamais assisté à des scènes plus étranges et plus émouvantes; personne ne verra à l'avenir rien de pareil

Venez à ce spectacle incomparable!
Venez à ce spectacle grandiose!
Venez à ce spectacle unique!

On verra à ce Cirque la seule collection zoologique complète qui existe au monde. Jamais être humain n'aura contemplé pareille exhibition. Attendez vous à tout ce qu'il y a de plus étourdissant. Vous verrez

Les enfants de la terre et de l'océan

Les hideux amphibies et les pachidermes énormes, l'unique paire d'hippopotames vivants que l'homme ait réussi, depuis le commencement du monde, à réduire en captivité. Ces bêtes gigantesques rendent le sang par tous les pores.

Emperor,
Le géant colossal.

Nabob,
L'éléphant noir sacré.

Le seul
Rhinocéros noir à 3 cornes.

Des troupeaux de Girafes, d'Elans, de Dromadaires, de Chameaux et de Zèbres. Douze attelages d'Eléphants et de chameaux recouverts de riches harnais de soie et d'argent. Des troupeaux de Kangarous, d'Antilopes de Buffles du Cap, de chevaux de race du Kentucky parfaitement dressés. Toute une cavalcade d'Eléphants. Une troupe de Rennes de la Laponie. Collection étonnante. Cavernes de Lions Arabes, d'Ours des Pôles, de Tigres sauvages, de Léopards, de Jaguars et d'Hyènes. Serpents, Crocodiles, Alligators, Oiseaux de proie, Autruches, Oiseaux de tout genre.

Superbe et éblouissante constellation de

200 étoiles de première grandeur.

MADAME MINETTE,
du Cirque de Paris, dont la force est prodigieuse,
SENOR DON JERENIMO BELL,
le célèbre écuyer espagnol.
MLLE ADELAIDE CORDONA,
l'intrépide écuyère.
MISS MILDRED GARDNER,
l'impératrice des écuyères assises et grande maîtresse de manège.
MISS POLLIE LEE,
la seule artiste équestre jonglant à cheval
MISS MAGGIE CLAIRE,
la merveilleuse femme volante.
FRANK H. GARDNER,
le dominateur du cheval, le plus grand écuyer à voltiges qui existe au monde.
La jolie famille PURVIS.
M. JOHN PURVIS,
M. JAMES STOW,
CARDELLO et AUSTIN,
Les frères LESLIE,
BUTLER et OAKLEY,
La famille MARTINETTI,
M. WILLIAM SELLS.

Et environ 260 autres artistes formant un ensemble incomparable.

Congrès ethnologique.

Comprenant des représentants de toutes les nations civilisées ou sauvages, de toutes les tribus et de tous les clans.

Troupes de sauteurs exécutant la double et triple pirouette, ainsi que la voltige française, d'hommes marchant sur les mains, d'athlètes, de gymnastes de contorsionnistes, de danseurs de corde (corde raide et corde lâche), de trapézistes, etc.

SIX ACTES SIMULTANÉS SUR QUATRE GRANDS AMPHITHÉATRES

Dimanche soir, 30 novembre,

A 2 heures de l'après midi, un vaste et imposant cortège, partant du grand pavillon, parcourra les rues de la ville. Ce cortège avec la cavalcade s'étendra sur une longueur de trois milles. Si le temps est mauvais, la parade sera remise à la première belle matinée qui suivra. Heure de départ, 10 heures.

La première représentation aura lieu sans faute qu'il fasse beau ou mauvais temps,

Dimanche soir, 30 novembre,

16nov—15f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 195, RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent! En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Mois de novembre 1884.

Abadie Jean
Abadie Jean Marie François
Abadie Jean Dominique
Abrial Jean Marie
Belloc Jean
Bascus M. et Mme
Baron Jean
Beslay ex maréchal des logis
Biot Arthur
Blondel Joseph
Beyres Jean Pierre
Brogoni Antoine
Brun Jean
Bonnin Jacques
Cadinot François Eloi
Cadas Auguste
Carrère François ou Ferdinand
Cabrugee François
Charpes ou Cherpes Antoine
Charvet Joseph
Courtiade Jacques
Cency Alexandre
Claverie Jean Marie
Dubois Charles Joseph
Dupuy Amélie
Duclos François de Milian
Dufort Henri
Escondé Gabriel
Faure Silvestre Casimir
Forstall sons
Fanson Henri Victor
Gauthier Emile
Guérin Jean Michel Moria et
Guérin Mlle Marguerite Joseph
Guérin Michel
Guérin Toussaint
Goublanc Pierre
Gouffé Victor Roland
Hourregue Pierre et Joseph
Jeanton Bernard
Jovinet Jeanne
Longuand Jacques
Latapie Damiens
Latapie Mme née Cabos
Legris dit Eugène le Caboteur
Lamade M et Mme
Mounier André
Martin Jean
Meyer Jean Nicolas
Mourlan François
Outurquin Alex Anastase
Outurquin Louis Adrien Napoléon
Pas L
Pétrel Joseph
Pesly Claude
Poisson Charles
Prot Arsène
Raisin Mme Louis
Rousseau Victor
Richard Charles
Riquet Eugène
Riquet Eugénie dlle
Roussely fils
Roffier Charles
Ravier François Joseph
Rotgé Jean
Rotgé Dominique
Rossignol L Jh Hyppolite
St-Upery Bernard
Schwartz et Madeleine Rapp
Saillant Ephésine
Ternaud Baptiste
Vogulsait Marguerite
Verges Jean Marie
Verges Pierre.

Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ABZAC

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—2m

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une domestique, pour salle à manger. S'adresser au No 94 Esplanade. 28 nov—

On demande.—Un jeune homme, commis pour grocerie. On exigera de bons certificats. S'adresser par lettres B. Z bureaux de l'Abeille. 28 nov—3f.

On demande immédiatement, une bonne cuisinière, blanche. De bons gages seront payés à une personne bien recommandée. S'adresser 118 rue Prytania. 27 nov—3f

A LOUER.

A louer—avec la pension, dans un quartier central et à proximité des chars de la rue des Remparts, une grande chambre magnifiquement meublée. S'adresser sur les lieux, No 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé. 15 nov—15f

A louer—Résidence encoignure Esplanade et Johnson. S'adresser 321 rue Esplanade. 15 nov—15f

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, la grocerie coin Hôpital et Chartres. Pour de plus amples informations s'adresser sur les lieux. 25nov—15f

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov—Me. Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril—

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES—*Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la **Constipation**, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour **Indigestion**, ou **Dyspepsie**, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les **Maladies du Foie**, les **Désordres Bilieux**, et la **Jaunisse**, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les **Vers**, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les **Rhumes** et **Refroidissements**, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la **Diarrhée** et la **Dyssenterie**, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les **Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie**, et la **Sciatique**, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les **Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins**, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La **Suppression**, et l'**Ecoulement Pénible des Menstrues**, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

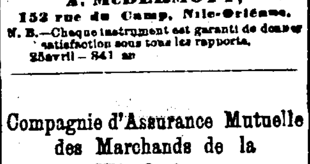

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

152 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 25avril—341 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues.	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai. 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,607 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,137 18—$
Profits	$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 8
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bon Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	48,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.

17 un

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOERTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif ... $4,407,800 24
Passif ... 2,670,383 4[illegible]
Surplus ... $1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 12 [illegible] 1883—1an

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui ait jamais dans un Etat été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE FERA A LA Nlle-Orléans, MARDI, 16 DECEMBRE 1884. UN TIRAGE EXTRAORDINAIRE, CLASSE M,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Dans la matinée du MARDI, 16 Décembre 1884,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit ... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit ... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit ... 7,500

2,279 Lots s'élevant à ... $522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans. Lne. P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Groceries. Groceries. Groceries.

Cheval et Wagon, etc.

Albert Mackie vs. S. A. Vanderpool.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,722—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 1er décembre 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu et les installations de la grocerie située No 269 rue Poydras, entre Sud Bassin et Sud Franklin, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Aussi au même endroit, un cheval, wagon pour grocerie, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27 nov—27,28,29,30—1 déc

Philip Werlein vs. L. J. Le Fèvre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,672—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 décembre 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un Piano Hale No 53,791, au magasin de Piano de Werlein No 135 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20nov 20, 27—2déc.

Théodore Bruno vs Mary Oviatt, femme de Samuel Scott Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,453—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la défenderesse Mary Oviatt femme de Samuel Scott Wells dans la propriété actif et passif appartenant à la succession de son père Silas Oviatt, qui a été ouvert dans l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, du dossier No 40,338, le tout conformément à l'inventaire de la dite succession pris par Charles T. Soniat, notaire, le 10 mai 1878 et déposé dans les archives de la susdite succession et plus particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la dite défenderesse dans la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Canal, Douane et Bourgogne, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié le 10 décembre 1827, et déposé dans l'étude de Félix de Armas, alors notaire en cette ville.

Le dit lot mesure trente-deux pieds deux pouces et demi de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot premièrement décrit et désigné par la lettre A sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, le 31 mars 1836 en l'étude de Michel Gernon, notaire. Le lot mesure, au pied américain, vingt cinq pieds et cinq lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,

18 nov—18 25 déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Candie! Candie! Candie!
Feux d'artifice! Feux d'artifice!
Feux d'artifice! etc.

Mme W. R. Irby vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,660—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 29 novembre 1884, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations du magasin No 55 rue Gravier, consistant en un grand assortiment de candie, feux d'artifice, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 nov—[illegible] 22 25 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Harriet J. Epps, femme décédée de Justin John Boisseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,086—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Paul Pynchon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27 nov—27 déc 2 6

Succession de Francis Joseph Carpenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 11 895—Division A—Attendu que Francis Joseph Carpenter, Jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Joseph Carpenter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAM, Greffier.

26 nov—26 30 5 déc

Successions de Eugène Gerrondens et Mary Egan, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos. 9,990 et 10,863—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22nov—22,26,30

Succession de Eugene Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,703—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Kinney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 nov—22 26 30

Succession de Théodore Baumann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,199—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Baumann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20nov—20,25,29,

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 10,280—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Hero Jr., exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

25 nov—25,29—3déc

Succession de August Krafft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,358.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

23 nov—23 27—2 déc

Succession de Thomas Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,99—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. S Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

23 nov—23.27 2 déc.

Succession de Manuel Elliot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 9,136.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William E. Murphy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19, 23, 28

Succession de Julius Alexander Sommer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 12,683—Division —Attendu que Julius W. Sommer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Alexander Sommer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20nov—20, 25, 29

Succession de Mary I Hassam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9864—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Hassam, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 nov—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-sept Ilets de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, Secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt:

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines, No 10209 et de Gaston T. Raoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Moïse, contre Myra Clark Gaines No 10206, je soussigné spécial master in chancery, de la dite cour, vendrai par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur.

SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en cette ville aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse, Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix-sept lots de terre dans l'ilet No 1927, borné par les rues Abondance, Treasure, St-Antoine et Bagatelle.
2. Vingt-quatre lots de terre étant l'ilet entier No 1928, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abondance et Treasure.
3. Quatorze lots de terre, étant l'ilet entier No 1931, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenues.
4. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 1965, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.
5. Dix-neuf lots de terre, dans l'ilet No 1971, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Benefit et Treasure.
6. Dix-huit lots de terre, dans l'ilet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure
7. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.
8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No. 2103, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.
9. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2104, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Humanity et Benefit.
10. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.
11. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2109, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.
12. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2110, borné par les rues New Orleans, New St Bernard, Humanity et Benefit
13. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.
14. Vingt quatre lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.
15. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2143, borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.
16. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2244, borné par les rues Champs-Elysées Français Humanity et Pleasure.
17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No. 2245, borné par les rues Champs-Elysées Marigny, Humanity et Pleasure.
18. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2147, borné par les rues Mandeville, Eppinge, Humanity et Pleasure.
19. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2281, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.
20. Vingt six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.
21. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St Bernard, Richelieu ou White et Pleasure.
22. Dix-neuf lots de terre, étant l'ilet entier No 2287, borné par les rues Nlle-Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.
23. L'ilet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.
24. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2331 borné par les rues Champs Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.
25. Treize lots de terre, dans l'ilet No. 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'ilet No 350 borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.
27. L'ilet de terre triangulaire, No 352, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par lot ou subdivisions conformément aux plans qui en seront exhibés au lieu de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres, ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets portant intérêt à huit pour cent 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes se fera sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques, libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, notaire, aux frais des acquéreurs.

J WARD GURLEY. Special Master in Chancery.

SINGLETON & BROWNE, H. D. OGDEN, Solliciteurs pour les Demandeurs.

26nov—26 30—déc 7.14.21 ala vente

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

J. T. Priestly, subrogé etc. vs. Allen et Syme.

No 10,724—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane

EN vertu d'un writ de Fi. Fa. à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur MARDI, le deuxième jour de décembre 1884, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, ce qui suit:

Tous les droits, titres et intérêts de Frederick J. Syme, dans la raison sociale de Allen and Syme, (composée de Charles J. Allen & Frederick J. Syme) de même que tous les droits, titres et intérêts de Frederick J. Syme et dans le moulin à riz de Brooke, ainsi que le contenu dans le local désigné par le No 298 à 314 de la rue South Peters (tous deux inclusivement) dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 20e jour de novembre 1884.

J. R. G. PITKIN, Marshal des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane.

21 nov—21.22.29, 3 déc

VENTE DE CONSTABLE.

E R Chevalley & Co. vs. J. Schmith.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7852—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les lots Nos 5 et 6 de l'ilet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, 6me District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK CARAMBAT, Constable.

29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 déc

No 4,745.—B. Paysse vs M. Macias

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 5 décembre 1884, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

25 nov—25—déc 1,5

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 941 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 de la loi No 95, approuvée le 18 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir sur la propriété ci après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite la propriété ci-après décrite M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt de la date de la vente.

Description de la propriété telle qu'elle apport de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 2eme jour d'octobre 1884.

Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Toledano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public, le 20me jour d'avril 1855, lesquelles dits trois lots de terre Nos. 8, 9 et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1884.

HENRY L. LAZARUS, juge.

JULES VIENNE, greffier.

28oct—3f en 30 j.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO. encanteurs. Il sera vendu aujourd'hui **Vendredi, le 28** Nov. 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Mme et M. Frederick Schehr.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 13 décembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 novembre 1884.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Marais Marigny, Mandeville et Urquhart, lequel lot de terre mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Mandeville et 34 pieds sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Marigny et sur une seconde profondeur sur la même ligne de 33 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fonds. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 22 29 déc 6 13

Trois magnifiques ilets de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage des résidences de feu Wm A. Bell et de M Escobal.

Succession de Wm A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 6 décembre 1884, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles rue St Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 9 et 28 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un ilet de terre comprenant 26 lots formant l'ilet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon, mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, 3.9 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombrage sur la façade.

2° Vingt lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'ilet renfermé par les rues du Canal, de la Douane, St-James et St John, mesurant ensemble 225 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 324 pieds de face à la rue de la Douane, 203 pieds 4 pouces sur la rue St John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James; cette propriété est entourée et contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.

3° Vingt-deux lots de terre formant l'ilet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos. 1 à 22 inclusivement, lequel ilet mesure 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que toutes les clauses de sécurité d'usage.

Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs sur adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er nov—1, 8, 15, 22, 29 6 déc.

PAR GIRARDEY & MACON.

Maison confortable avec un Terrain Dans le Deuxième District.

Pour clore la succession de S. Schmidt.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredoche encanteur Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 29 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu, pour effectuer un partage entre les héritiers de feu S Schmidt, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en bois à deux étages désignée par le No 285 rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philip ou Claiborne et Derbigny, ayant corridor et salon, salle à manger, trois appartements au rez-de-chaussée, et quatre appartements au premier étage, cuve et dépendances et jardin sur le côté.

La propriété comprend deux grands terrains mesurant chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 124 pieds 9 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et peut être acheté séparément ou en lot. Le surplus du terrain est planté de fraises offrant une augmentation de confort à la maison, avec chez urbain en face de la propriété et dans un bon voisinage tranquille et respectable.

Conditions—Un tiers ou plus au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un crédit de un et deux ans en billets divisés à la convenance des parties intéressées, avec hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des dits billets. La propriété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs.

Les taxes sont payées jusqu'au 31 décembre 1884. Dix pour cent du prix d'achat devront être payés comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jno. Bondernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 nov—à vente.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Propriété améliorée sur la rue Union. Succession de John Francis et Margaret White, sa femme.

No 11,928—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génois, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Surgi, voyer, le 10 mars 1862 déposé en l'étude de A. Brocard, anciennement notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pied 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par P. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 nov, 15 22 29—déc 6 13 et 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Huit terrains de valeur ensemble maison en bois, écurie, etc.,

formant presque la moitié de l'ilet et façade à la rue Forstall et de Casacalvo ou Royale.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de Marie Vidou, sa femme.

No 12,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 20 décembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 novembre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit terrains, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 6, 22, 23 et 24 de l'ilet No 8, bornés par les rues Dauphine, Casacalvo ou Royale, Forstall et Lizardi, sur un plan de C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, déposé en l'étude de T. Guyol notaire

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Forstall et Casacalvo et mesure 26 pieds et 6 lignes de face à la rue Casacalvo sur une profondeur et façade à la rue Forstall de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 26 pieds 7 lignes de face à la rue Casacalvo ou Royale sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes

Les lots Nos 22, 23 et 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 117 pieds 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en une jolie maison en bois à un étage, écurie, cuve puits, etc. Le terrain est élevé et serait propice pour jardin, etc.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 11ème jour de novembre 1884, Jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous dans les termes suivants:

Interdiction d'Edward F. Stockmeyer, } No 12,315. Division "C."

Dans cette affaire soumise à la cour, celle-ci considérant qu'il est pleinement établi que le défendeur, Edward F. Stockmeyer, est atteint d'aliénation mentale sans espoir de guérison et qu'il est incapable d'administrer ses propres affaires;

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit défendeur est déclaré incapable d'accomplir valablement aucun des actes que peut seule accomplir une personne d'un esprit sain, et que, par suite, ledit défendeur est, et demeure interdit à tous égards.

Jugement rendu le 11 novembre 1884.
Jugement signé le 15 novembre 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17e jour de novembre de l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre.

JULES VIENNE, Député-Greffier.

19 nov—19 23 28

Avis aux Créanciers.

Daniel S. Ramelli vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,417—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Daniel S Ramelli et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Maurice J. Hart, Syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19,23,28

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. L HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence avec un grand terrain amélioré

No 415 rue Esplanade, entre Dorgenois et Broad, vis à-vis les belles résidences du Capt. John W. Tobin, Meilleur et autres.

Dans l'affaire de E. Pilsbury et Fils vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, Dossier No 10,644.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D rendu le 14 novembre 1884 et signé le 21 novembre 1884, dans l'affaire de E. Pilsbury et fils vs leurs créanciers. Dossier No 10,644, sera vendu à l'encan.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, St. John, Dorgenois ou Dolhonde et Broad. La dite propriété est composée de huit lots de terre, conformément au plan original, et mesurent ensemble à peu près 306 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Esplanade, 329 pieds et 5 lignes de face à la rue St John, six (6) pieds de face à la rue Broad et 157 pieds sur la ligne la plus près à et parallèle avec la rue Dorgenois le tout plus ou moins au pied américain, et conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue par le No 415 rue Esplanade et ayant corridor, deux salons à arches, salle à manger, cuisine, dépendances etc; au rez-de-chaussée il y a corridor et 7 ou 8 chambres à coucher, cheminées en marbre dans les chambres principales, gaz et installations dans toute la maison.

Une remise et écurie, deux grandes cuves, cour pavée, arbres fruitiers, fleurs et fraises. Le tout en très bon ordre et bien réparé. La maison peut être inspectée avec un permis de l'encanteur.

Conditions—Comptant en passant le titre; dix pour cent seront requis au comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, au frais de l'acquéreur; les taxes de 1884 sont déjà payées par le vendeur.

23 nov—23,30—déc 7,14,21,27

PAR JULES A A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plaqué, Chromos, Peintures à l'huile.

Succession de Thomas P. McDavitt.

No 12,194.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IL sera vendu SAMEDI, 29 novembre, 1884, à 11 heures du matin au 92 rue du Camp, entre Poydras et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1884, pour le compte de la susdite succession—

Un lot de plaqué, chromos, peintures à l'huile.

Conditions—Comptant sur livraison.

JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.

20nov—20.2 .29

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District

Meubles de maison et effets.

Successions de Daniel Branigan et femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 12,629.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 25 novembre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philippa, Howard Jackson et Freret, et mesurant, au pied américain, 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Philippa, 114 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Howard, 112 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Freret et 27 pieds 5 pouces et 4 lignes dans le fonds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O Hart notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Et le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux rue Philippa, en vertu et conformément au même ordre pour le compte de la même succession, il sera vendu un lot de meubles de maison et effets mobiliers conformément à un inventaire enregistré.

26 nov—26—déc 13 2 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District.

Rue Annonciation, entre celles Première et Soraparu.—Un cheval, un wagon, une charrette, deux vaches, un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

Succession de Mathias Walter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,660.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 3 octobre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Première, Soraparu et Annonciation, lequel lot est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 7 pouces et 4 lignes à la rue Annonciation sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant Frederick Adolph notaire, aux frais de l'acquéreur; lequel devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

ET LE MEME JOUR,

à 10 heures, au local ci-dessus désigné, pour le compte de la même succession en vertu du même ordre, il sera vendu—

Un cheval, deux vaches, un wagon, une charrette et un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison

1er nov—1,8,15.22,29—6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District, Nos 125 et 127 rue Orléans.

Meubles et Effets Mobiliers, Diamants, Bijoux, Etc.

Succession de Ophelia A. Watson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 12,314.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, en date du 12 novembre 1884, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Anne, St. Claude et Tremé, désigné par le No 7, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces et 8 lignes, sur la ligne vers la rue St Claude et de 69 pieds 3 lignes sur l'autre ligne latérale vers la rue Tremé. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux Nos 125 et 127 rue Orléans, et tous les droits voies et privilèges et avantages qui y appartiennent et qui en dépendent en quelque sorte.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs; les acquéreurs devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au moins de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

Et le même jour:

A 10:30 du matin sur les lieux Nos 125 et 127 rue Orléans, en vertu et conformément au même ordre et pour le compte de la dite succession, il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi—

1 Broche en diamants et Boucle d'oreille.
1 Bague en diamants, 1 Bague en or.
1 paire de Bracelets et 1 Epinglette en diamants.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession de Mme Anna Ciedes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 11,242.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la susdite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par la lettre A et numéro 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, touchant en partie au lot No 7.

Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face sur la Route St-Jean, 68 pieds 10 pouces dans le fond, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, au frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

1r nov—1,8 15,22,29—6déc

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements le spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart

mars—54—1a

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées de très grandes valeurs.

Situées dans le Second District.

No 43 rue Dauphine, entre Bienville et Douane, Résidence en briques à deux étages.

No 152 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne Résidence en briques à deux étages avec attique.

Succession de William H. Haggerty.

No 12,122.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 novembre 1884, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Douane et Bienville, mesurant, selon un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 22 novembre 1884, 38 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 128 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, hall au premier étage, hall et trois chambres à coucher au second étage, balcon en fer de façade et de côté—aussi une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant 8 chambres. Les cheminées dans la bâtisse principale sont en marbre, gaz dans la bâtisse principale, très grande cour carrelée en pierres plates, passage pour voiture, aussi carrelé en pierres plates, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné par le No 2, et mesurant, d'après un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 22 novembre 1884, 24 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage en commun avec d'autres lots de terre d'une grande cour dans le fond, d'une allée s'ouvrant sur la rue Conti.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec attique, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet au second étage et dans l'attique, une cuisine à deux étages couvertes en ardoises, ayant six chambres, lieux d'aisance etc; il y a aussi dans le fond une bâtisse en briques à deux étages ayant chambre à laver, chambre à charbon et à bois et deux chambres à coucher au second étage, gaz dans la bâtisse principale. Cour carrelée en pierres plates, citerne, hydrant et puits.

Cette propriété porte le No municipal 152 rue Conti.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable à un et deux ans de la date de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non paiement à maturité des billets le tout garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, les améliorations devront être tenues assurées par les acquéreurs et les polices transférées à qui de droit, ainsi que toutes les clauses et conditions habituelles dans les ventes de ce genre.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais des acquéreurs.

23 nov—23,29 [illegible] 13 [illegible] 21 25décalavente

Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Succession de Mme Mary E. Rapier.

No 12,151 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale. SAMEDI le 13 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible], rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1884 pour le compte de la dite succession, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues François, Delignry, Champs-Elysées et Claiborne mesurant 47 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en deux paiements égaux avec billets à un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de privilèges de vendeur hypothèque, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 15 22 2 [illegible] déc 6 13

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ferdinand Marks vs. ses créanciers. } No 12,728

Ordre de Cour.

Que la cession des biens du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et qu'une assemblée de ses dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant W. O. Hart notaire en cette ville, JEUDI, le 4e jour de décembre 1884 à l'effet de nommer un syndic et pour prendre en considération tous les autres arrangements nécessaires conformément à la loi, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les biens et la personne de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1884.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

22 no—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Wm Heyl vs Ses créanciers. } No. 11,746 Division C.

Ordre de Cour.

Aux créanciers de Wm Heyl, insolvable, et à toutes autres parties intéressées.

Vous êtes par la présente prévenus d'avoir à assister à une réunion des créanciers de l'insolvable ci-dessus qui aura lieu devant Chas G. Andry notaire samedi 20 décembre 1884, à 11 heures du matin pour fixer les conditions de la vente des immeubles livrés par l'insolvable ci-dessus.

Par ordre de l'Hon F. A. MONROE, Juge.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1884.

Pour copie conforme,

W. H. STAUB, Député Greffier.

20 nov—21 et 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans. No 11,209.

Louis Sherman vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Louis Sherman et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de Paul Fourchy, Esq. un notaire le 25ème jour de novembre 1884, à 11 heures du matin, pour fixer le temps et la place et les termes et conditions des propriétés abandonnées par l'insolvable à ses créanciers.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 14me jour de novembre 1884.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 nov—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers } No 12,557. Division "E".

ORDRE DE COUR. La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co., et aussi de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que M. M. Cohen Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884.

(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN Député-Greffier.

4 nov—3 fois en 30 jours

Alimentation VIN DE Chapoteaut A LA PEPTONE PEPSIQUE Nutrition

Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée *peptone* qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en peptone au moyen de la pepsine, a obtenu un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient aux anémiques, aux malades de l'estomac, aux phtisiques, aux convalescents, aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.

Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.

CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU MATICO DE GRIMAULT & Cie

Pharmaciens

8, RUE VIVIENNE, PARIS

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.